

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2015 B 01161
Numéro SIREN : 413 101 957
Nom ou dénomination : FINANCIERE DE L'OMBREE

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2021 sous le numéro de dépôt 10439

31/12/2020

31/12/2019

| 8 169 377

| 1 406 483

| 7 936

| 208 236 706

TOTAL I

287 573 688

TOTAL I

Ventes de marchandises				
Production vendue	287 573 687	101%	350 349 757	101%
+ Production stockée	-4 105 219	-1%	-3 996 322	-1%
+ Production immobilisée	1 653	0%		
PRODUCTION + VENTES	283 470 121	100%	346 353 435	100%
- Coût d'achat des marchandises vendues		0%	16 146	0%
- Coût d'achat matières et approvisionnements	166 347 514	59%	204 204 178	59%
- Sous-traitance	4 816 841	2%	9 685 626	3%
MARGE BRUTE GLOBALE	112 305 766	40%	132 447 485	38%
- Autres achats et charges externes	25 187 378	9%	33 660 371	10%
VALEUR AJOUTEE	87 118 388	31%	98 787 114	29%
+ Subventions d'exploitation	686 476	0%	1 155 978	0%
- Impôts et taxes	3 417 138	1%	4 676 112	1%
- Charges de personnel	76 659 752	27%	97 127 559	28%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	7 727 974	3%	-1 860 579	-1%
+ Transferts de charges d'exploitation	1 455 262	1%	644 168	0%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION RETRAITE	9 183 237	3%	-1 216 411	0%
+ Reprises dépré. actif circulant et prov. risques et ch.	6 168 204	2%	10 087 501	3%
- Dotations dépré. actif circulant et prov. risques et ch.	4 373 827	2%	7 059 624	2%
+ Autres produits	523 634	0%	794 733	0%
- Autres charges	483 394	0%	1 082 878	0%
E.B.I.T.D.A	11 017 854	4%	1 523 321	0%
+ Reprises d'amortissements des immobilisations	146 320	0%	1 550	0%
- Dotations amortiss. dépré. immobilisations	5 244 609	2%	6 329 326	2%
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 919 565	2%	-4 804 455	-1%
+ Produits financiers	4 286 879	2%	164 881	0%
- Charges financières	5 986 295	2%	2 609 738	1%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	4 220 149	1%	-7 249 312	-2%
+ Produits exceptionnels	34 205 612	12%	18 797 377	5%
- Charges exceptionnelles	22 952 044	8%	18 624 599	5%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 253 568	4%	172 778	0%
- Impôt dus sur les sociétés	996 085	0%	1 038 016	0%
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	14 477 632	5%	-8 114 550	-2%
- Dotations amortissement écarts d'acquisition	0	0%	-3 660	0%
+ Résultat net des activités abandonnées	-2 085 655	-1%		

Marge brute d'autofinancement avec prise en compte des entités déconsolidées -9 202 692

0

2017

2018

2019

-1 955

-127 051

-30 652

10 882 110

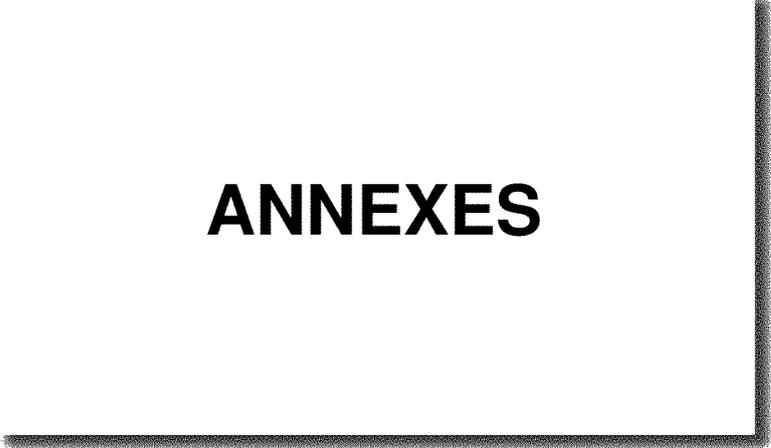
10 031 334

	Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
	16 926 532	-245 720	16 680 812

	8 169 377	1 406 483	9 575 860
--	------------------	------------------	------------------

.....

ANNEXES



EOLANE MONTCEAU

EOLANE LES ULIS

TOTAL I	8 419 924	4 103 857
TOTAL II	-419 536	1 602 452
		4 281 893
TOTAL IV	12 974	4 243
TOTAL V	60 550	25 591
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-47 576	-21 348
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1 797 704	1 403 068
TOTAL VI	299 711	447 657
	1 559 249	
	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	8 313 073	6 158 209
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	11 370 315	5 186 622
Quote-part de Résultat NET DES ACTIVITES ABANDONNEES ET CEDEES	-3 057 242	971 587
	-2 085 655	

Entité	Date d'acquis.	Écarts d'acquisition			Amortissements écarts d'acq.			Net à la clôture
		Début	Variation	Fin	Début	Variation	Fin	

	Ouverture	Variation change	Entrées	Sorties	Autres	Clôture
	13 121 985	18 832	1 432 569	1 190 374	2 324 492	11 020 856

	87 708 792 -	347 345	4 110 444	369 613 -	6 642 268	84 015 419
--	--------------	---------	-----------	-----------	-----------	------------

	3			410 650 -	418 330	
--	---	--	--	-----------	---------	--

s immobilisés

Montceau

Les Ulis

TOTAL

Montceau les Mines
 100 rue de la République
 71200 MONTCEAU LES MINES
 France

Les Ulis
 100 rue de la République
 91000 LES ULIS
 France

Nature	Ouverture	Variation change	Dotations	Sorties	
Immobilisations incorporelles	10 884 357	-15 653	837 181	2 039 208	
Immobilisations corporelles	63 313 312	-264 766	4 772 273	1 438 755	-4 028 823
Immobilisations financières	3 634 332	0	2 542 519	3 881 519	247 188
TOTAL	77 832 001	-280 419	8 151 973	7 359 482	-4 497 280

Entités	Logiciels	Terrains	Constructions	I.T.M.O.I.	Autres imm. cor
----------------	------------------	-----------------	----------------------	-------------------	------------------------

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.
Document released pursuant to the Access to Information Act.

Immob. incorporelles	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture
TOTAL	75 837		48 889		26 949

Terrains	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture
				678 000	952 442

Constructions	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture
				1 920 687	3 341 363

I	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture

tes immob. corporelles	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture

Valeur brute	Échéances			Dépréciation	Valeur nette
	1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans		
68 791 844	68 791 844	0	0	-1 716 728	67 075 116

Ouverture	Autres	Dotations	Reprises	Clôture
-----------	--------	-----------	----------	---------

	Devise	Cours clôture 31/12/2020	Cours clôture 31/12/2019	Cours moyen de l'exercice
--	--------	-----------------------------	-----------------------------	------------------------------

Entité - Pays **31/12/2020**

2020

2020

TOTAL 2.971.613 0 1.129.613

Nature

Ouverture

Figure 1

3316717

Figure 2

Échéances des dettes	Montant	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
-----------------------------	----------------	------------------------	---------------------	------------------------

	163 766 592	96 369 296	40 515 296	26 882 001
--	-------------	------------	------------	------------

31/12/2020 31/12/2019

31/12/2020		31/12/2019	
Produits	Charges	Produits	Charges

523 634	483 394	794 733	1 082 878
---------	---------	---------	-----------

Intér

31/12/2020		
Produits	Charges	Produits

	31/12/2020	31/12/2019
onso. GROUPE	12 026 947	-8 784 761
	16,97	-12,40

Capital et réserves

TOTAL

74 613 502

87 005 461

Interêts minoritaires

Part du groupe

007 103

9 021 816

TOTAL

067

10 396 892

FINANCIERE DE L'OMBREE

Société par actions simplifiée au capital de 11.336.464 euros
Siège social : 8 boulevard Charles Détriché – 49000 Angers
413 101 957 RCS Angers
La « Société »

RAPPORT DE GESTION ET RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE PRESENTE PAR LE DIRECTOIRE AUX DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 21 JUIN 2021

Cher Associé Unique,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous avons établi le présent rapport pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et de notre Groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du Groupe, arrêtés au 28 mai 2021.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Situation et évolution de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice

Les chiffres de l'exercice écoulé vous sont présentés ci-après et sont comparés avec l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de la Société a diminué par rapport à l'exercice précédent passant de 22.753.433 € à 19.629.994 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La Société est la société consolidante du périmètre de consolidation comprenant 21 entités (contre 28 à la clôture de l'exercice précédent), par intégration globale dont la liste est annexée aux comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires du Groupe pour l'exercice s'est élevé à 287.573.688 € contre 350.349.757 € lors de l'exercice précédent, soit une diminution de 18%.

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 1999, la Société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale au sein du Groupe éolane dont la Société agit en qualité de tête de Groupe.

Les sociétés intégrées (fiscalement) dans le Groupe (par la Société, tête de Groupe) sont les sociétés FINANCIERE DE L'OMBREE (entité consolidante), EOLANE COMBREE, EOLANE ANGERS, EOLANE RONCQ, EOLANE SAINT AGREVE, EOLANE VALENCE, EOLANE NEUILLY EN THELLE, EOLANE VAILHAUQUES et EOLANE DOUARNENEZ.

La Société a procédé à des opérations de fusion simplifiée sur l'exercice 2020 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020. Les filiales à 100% sociétés suivantes ont été absorbées par la Société FINANCIERE DE L'OMBREE : EOLANE CAEN, EOLANE ARGENTEUIL, EOLANE ENGINEERING, NANOLANE et DIRLANE.

La société EOLANE BANGALORE a été liquidée le 18 décembre 2019. Les titres ont été sortis sur l'exercice 2020. La société EOLANE MONTCEAU a été placée en liquidation judiciaire le 25 novembre 2020.

L'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire, sans précédent, liée à la pandémie de Covid-19. Cette pandémie, ainsi que les mesures gouvernementales prises en France pour y faire face ont conduit le Groupe à fermer ses sites de production en France durant le premier confinement à compter de mi-mars 2020 avec une réouverture progressive à compter de mi-avril 2020. Le deuxième confinement d'octobre 2020 n'a pas eu d'impact sur la production des sites. Le Groupe a demandé à bénéficier, dans le cadre des mesures d'accompagnement mise en place par le Gouvernement, du report de trois mois des échéances URSSAF et Retraite. Le report dans le cadre du premier confinement a été intégralement remboursé. Il perdure dans les comptes au 31 décembre 2020 un report de 1,483 M€ au titre du deuxième confinement.

Par ailleurs, le groupe a subi une cyber-attaque mi-septembre 2020, qui l'a conduit à arrêter la production et fermer ses sites Français et de son site de Tallinn en Estonie en moyenne deux semaines, le temps de mener à bien les investigations numériques. Le Groupe a souscrit une assurance contre le risque cyber-attaque. Dans le cadre de la convention de services existantes entre la Société et ses filiales, les filiales impactées ont répercuté leur perte d'exploitation au niveau de la société pour un montant de 1,966 M€. En parallèle, la Société a comptabilisé un produit à recevoir de 1,2 M€, correspondant à 50% du montant de l'indemnisation globale attendue. Depuis, le Groupe a significativement renforcé la sécurisation de son réseau et mis en place des outils de supervision et de contrôle adéquats.

Ces deux évènements ont entraîné au niveau du chiffre d'affaires une baisse moyenne de 12,50% correspondant à environ 1,5 mois d'activité.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice – Société et Groupe

Il est prévu, au cours de l'exercice 2021, la réalisation définitive de la fusion-absorption simplifiée par la Société de sa filiale à 100% EOLANE VAILHAUQUES, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021.

La dissolution par anticipation de SCI LES JUSTICES et sa mise en liquidation amiable est envisagée en 2021 lors des prochaines assemblées générales. La liquidation sera soumise au régime défini par les articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

Principe de continuité d'exploitation au 31 décembre 2020

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Le troisième confinement est sans impact sur la production des sociétés du Groupe mais à ce stade, il est difficile d'anticiper avec précision les impacts que la pandémie pourrait avoir sur l'activité et les résultats 2021.

La Société et plus généralement le Groupe, restent néanmoins confiants sur leur capacité à poursuivre la trajectoire commerciale, opérationnelle et financière, fixée à moyen terme.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 décembre 2020 reste appropriée.

La Société a redéfini sur l'exercice son plan stratégique qui doit conduire le Groupe à atteindre un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros en 2025.

Le premier semestre 2021 est marqué par des tensions sur les approvisionnements de composants dans le monde, ce qui pourrait dans un contexte d'aggravation, pénaliser la production à court terme.

La direction de la Société reste néanmoins confiante dans sa capacité à délivrer sur 2021 les objectifs fixés.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Le Groupe développe une activité de recherche et de développement. Dans le cadre de ces travaux, le Groupe a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche d'un montant global de 201.319 € (EOLANE COMBREE).

Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société et du Groupe

L'activité est prévue stable en 2021 avec une priorité donnée à l'amélioration de la profitabilité.

La Société a redéfini sur l'exercice son plan stratégique qui doit conduire le Groupe à atteindre un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros en 2025.

Le premier semestre 2021 est marqué par des tensions sur les approvisionnements de composants dans le monde, ce qui pourrait dans un contexte d'aggravation, pénaliser la production à court terme.

La direction de la Société reste néanmoins confiante dans sa capacité à délivrer sur 2021 les objectifs fixés.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, sont annexées aux présentes les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard.

Information sur le montant des prêts consentis par la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous informons que la Société n'a consenti aucun prêt de moins de trois ans à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

Filiales et participations

Prises de participations ou prises de contrôles

En application des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous indiquons dans le présent rapport que la Société n'a acquis ou souscrit aucune participation dans une autre société au cours de l'exercice écoulé.

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau en page 15 des états financiers de la Société des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Examen des résultats économiques et financiers de la Société – Situation financière

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels de la Société que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 19.629.994 € contre 22.753.433 € lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1.391.142 € contre 374.892 € pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 15.936.001 € contre 16.175.072 € pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 685.582 € contre 375.892 € pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 6.414.290 € contre 5.337.992 € lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 1.195.165 € contre 2.101.825 € pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 84 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 597.480 € contre 533.363 € pour l'exercice précédent. Le montant des dotations aux dépréciations s'élève à 192.381 € et les dotations aux provisions s'élèvent à 63.425 € sur l'exercice 2020.

Le montant des autres charges s'élève à 108.432 € contre 2.350 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 25.231.962 € contre 24.526.493 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -4.210.825 € contre -1.398.168 € lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 17.167.314 € (contre 7.180.950 € pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 12.956.489 € contre 5.782.782 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de -10.332.937 € (contre -2.288.996 € pour l'exercice précédent), d'un impôt sur les bénéfices de -1.665.415 € contre -1.844.338 € pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4.288.967 € contre un bénéfice de 5.338.124 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 86.052.580 € contre 78.838.748 € pour l'exercice précédent.

Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière de la Société

Résultat :

Les résultats de l'exercice écoulé vous ont été présentés ci-avant.

Après un dernier exercice se soldant par un bénéfice, qui suivait plusieurs exercices se soldant par des pertes, le résultat de l'exercice clos est à nouveau bénéficiaire, pour un montant de 4.288.967 € constitué de :

- d'une perte d'exploitation de -4.210.825 €, perte en augmentation par rapport à la perte de l'exercice précédent ;
- d'un résultat financier positif de 17.167.314 €, en augmentation par rapport à l'exercice précédent ;
- d'un résultat exceptionnel déficitaire de -10.332.937 €, en dégradation par rapport au résultat exceptionnel déjà déficitaire lors de l'exercice précédent (provenant de charges exceptionnelles de gestion, incluant notamment :
 - les mali de fusion de l'exercice 2020 – étant précisé que le mali net s'élève à la somme de 5.155.057 € dont 5.106.013 € transféré et Fiducie 1 (titres EOLANE SAINT-AGREVE, EOLANE NEUILLY-EN-THELLE et EOLANE VALENCE) ;
 - suivant liquidation, l'annulation des titres de participation EOLANE BANGALORE à hauteur de 2.668.382 € et la reprise de provision pour titres de participation à hauteur du même montant ainsi que la perte des créances sur cette entité ;

- suivant placement en liquidation judiciaire d'EOLANE MONTCEAU en date du 25 novembre 2020, la provision PSE comptabilisée au titre de l'exercice 2020 pour un montant de 2,5 M€ en résultat exceptionnel.
- d'un impôt sur les sociétés de -1.665.415 € (résultant de l'intégration fiscale).

Situation financière :

Le total des dettes de la Société s'élève à 107.726.115 € contre 105.371.316 €.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4.288.967 € euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 en totalité au report à nouveau.

Le poste « report à nouveau » serait porté de -39.601.482 € à -35.312.515 €.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social. Pour rappel, au titre de l'article L. 225-148 du Code de commerce, l'Associé Unique de la Société a décidé de poursuivre son activité.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 39.562 euros, et l'impact sur l'imposition associé.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, sont communiqués les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39-5 dudit code.

Comptes consolidés du Groupe

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 et L. 233-26 du Code de Commerce, il vous est présenté, au sein du présent rapport de gestion, le rapport de gestion du Groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

Le chiffre d'affaires net consolidé réalisé par le Groupe contrôlé par la Société s'est élevé à 287.573.688 € contre 350.349.757 € lors de l'exercice précédent.

L'exercice se traduit par un bénéfice net comptable consolidé – part Groupe – de 12.028.920 € contre une perte de -8.784.761 € au titre de l'exercice précédent, après décompte des principales opérations et sommes suivantes :

- Chiffre d'affaires net : 287.573.688 €
- Autres produits d'exploitation : 4.876.330 €
- Charges d'exploitation : 286.530.453 €
- Résultat financier : -1.699.416 €

- Résultat exceptionnel : 11.253.568 €
- Impôts dus sur les sociétés : 996.085 €
- Quote-part de résultat net des activités abandonnées et cédées : -2.085.655 €

Fiducie 1 :

Pour rappel, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 2017, la Société (Constituant) a conclu une première convention de fiducie sûreté-gestion avec SOLUTIONS FIDUCIE (Fiduciaire), en garantie du remboursement de diverses sommes mises à disposition de la Société (la Fiducie 1).

La Fiducie 1 a pour objet :

- la garantie et sûreté du remboursement des créances garanties, conformément aux dispositions du Code Civil ;
- la gestion des actifs fiduciaires, en ce inclus notamment la gestion des fruits et produits générés par les titres transférés dans le Patrimoine Fiduciaire, le recouvrement et la gestion des sommes dues au titre de la créance de dividendes EOLANE CHINA Ltd, et le recouvrement et la gestion des sommes dues au titre des créances de comptes-courants ;
- le recouvrement et la gestion des sommes dues au titre de la créance de prix de vente des titres d'EOLANE CHINA Ltd à travers l'exercice de l'option d'achat portant sur lesdits titres et la mise en œuvre dans l'intérêt commun du Constituant et des Bénéficiaires du processus de cession desdits titres ;
- la mise en œuvre dans l'intérêt commun du constituant et des Bénéficiaires du processus de cession des titres et des créances de comptes-courants dans l'hypothèse de la survenance d'un cas de dénouement ;
- l'affectation du produit net de réalisation de la Fiducie aux fins d'apurement des créances garanties.

La Fiducie 1 est constituée par le transfert en pleine propriété des titres (les titres des filiales suivantes ont été transférés : EOLANE DOUARNENEZ, EOLANE COMBREE, EOLANE NEUILLY-EN-THELLE, EOLANE SAINT-AGREVE, EOLANE TALLIN, EOLANE VALENCE et SCI LES JUSTICES., des créances de comptes-courants, de la créance de prix de vente des titres d'EOLANE CHINA Ltd, de la créance de dividendes EOLANE CHINA Ltd, par le Constituant au Fiduciaire, qui les détiendra, dans le patrimoine Fiduciaire, au profit des Bénéficiaires.

La Fiducie 1 perdurera jusqu'à la survenance de l'un des événements indiqués ci-après :

- le remboursement complet et définitif des créances garanties, attesté par les Bénéficiaires ;
- la réalisation de la Fiducie 1 et la fin des opérations de répartition du produit du net de réalisation de la Fiducie 1 ;
- la renonciation de l'ensemble des Bénéficiaires à la Fiducie par écrit ;
- au plus tard 99 ans après la date de signature de la Fiducie 1.

Lorsque les créances garanties auront été entièrement et définitivement remboursées, ce que les bénéficiaires devront avoir notifié au Fiduciaire dans un délai de cinq jours à compter dudit remboursement définitif, et sous réserve du paiement préalable des sommes dues au Fiduciaire, le Fiduciaire restituera sans stipulation de prix la propriété des titres, des créances de comptes-courants, de la créance de prix de vente des titres d'EOLANE CHINA Ltd et de la créance de dividendes EOLANE CHINA Ltd au constituant, et procédera à toutes formalités qui seraient nécessaires à cet effet, à l'identique de celles réalisées lors de la constitution de la Fiducie 1.

S'agissant d'un contrat de fiducie-sûreté selon lequel FINANCIERE DE L'OMBREE (Constituant) donne des actifs en garantie de dettes financières en vue de les récupérer en fin de contrat en l'absence de défaillance, la Société, FINANCIERE DE L'OMBREE est réputée conserver le contrôle de la Fiducie 1. Dès lors, la Fiducie 1 est incluse dans le périmètre de consolidation, consolidée selon la méthode de l'intégration globale

Fiducie 2 :

Une convention de fiducie sûreté-gestion a été conclue le 25 juillet 2019 entre, notamment, la Société (en qualité de Constituant) et SOLUTIONS FIDUCIE (en qualité de Fiduciaire) (la Fiducie 2).

La Fiducie 2 a pour objet :

- la garantie et sûreté du remboursement des créances garanties, conformément aux dispositions du Code Civil ;
- la gestion des actifs fiduciaires, en ce inclus notamment la gestion des fruits et produits générés par les titres transférés dans le Patrimoine Fiduciaire, le recouvrement et la gestion des sommes dues par les sociétés du Groupe exploitant les sites au titres des baux ;
- la circulation au sein du patrimoine fiduciaire des sommes sous gestion à travers la mise en place de prêts intra-groupe entre le Fiduciaire et les Filiales ;
- la circulation en dehors du Patrimoine Fiduciaire des sommes sous-gestion à travers l'octroi de prêt obligataires du Fiduciaire au profit de la Société ;
- la mise en œuvre dans l'intérêt commun du Constituant et des Bénéficiaires du processus de cession des titres et des sites dans l'hypothèse de la survenance d'un cas de dénouement ;
- l'affectation du produit net de réalisation de la Fiducie 2 aux fins d'apurement des créances garanties
- la restitution au Constituant des actifs fiduciaires une fois les créances garanties intégralement remboursées.

La Fiducie 2 est constituée par le transfert en 2019 en pleine propriété des titres d'EOLANE LES ULIS, EOLANE MAROC et EOLANE SYSCOM au sein du patrimoine fiduciaire.

Au titre de l'exercice 2020, le transfert a concerné les ensembles immobiliers de EOLANE SAINT-AGREVE et DOUARNENEZ.

En date du 9 juillet 2020, un contrat de cession d'actions des titres de participations de EOLANE LES ULIS a été conclu. Ce contrat porte sur l'intégralité des 1.293.500 actions ordinaires détenus par la Fiducie 2. Le prix de cession définitif a été conclu pour une valeur de 10.882.110 €.

Sur l'exercice 2021, le transfert concernera les titres EOLANE TEMARA suivant la fusion-absorption d'EOLANE VAILHAUQUES par la Société.

La Fiducie 2 perdurera jusqu'à la survenance du premier de l'un des événements indiqués ci-après :

- le remboursement complet et définitif des créances garanties, attesté par les Bénéficiaires ;
- la réalisation de la Fiducie 2 et la fin des opérations de répartition du produit du net de réalisation de la Fiducie 2 ;
- la renonciation de l'ensemble des Bénéficiaires à la Fiducie 2 par écrit ;
- au plus tard 20 ans après la date de signature de la Convention de Fiducie.

Lorsque les créances garanties auront été entièrement et définitivement remboursées, ce que les Bénéficiaires devront avoir notifié au Fiduciaire dans un délai de cinq jours à compter dudit remboursement définitif, et sous réserve du paiement préalable des sommes dues au Fiduciaire, le Fiduciaire restituera sans stipulation de prix la propriété des actifs fiduciaires au Constituant, et procédera à toutes formalités qui seraient nécessaires à cet effet, à l'identique de celles réalisées lors de la constitution de la Fiducie.

S'agissant d'un contrat de fiducie-sûreté selon lequel FINANCIERE DE L'OMBREE (Constituant) donne des actifs en garantie de dettes financières en vue de les récupérer en fin de contrat en l'absence de défaillance, la Société, FINANCIERE DE L'OMBREE est réputée conserver le contrôle de la Fiducie 2. Dès lors, la Fiducie 2 est incluse dans le périmètre de consolidation, consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Filiales :

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a continué à animer ses diverses filiales dans le cadre de la gestion du Groupe dont elle assure le contrôle.

L'activité de certaines filiales appelle les commentaires suivants concernant le dernier exercice clos :

EOLANE MONTCEAU :

Cette filiale a été placée en liquidation judiciaire en date du 25 novembre 2020. Dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2020, conformément à la réglementation comptable, la société a été déconsolidée à la date de la perte de contrôle (25 novembre 2020).

Dans les comptes sociaux de FINANCIERE DE L'OMBREE, une provision PSE a été comptabilisée au titre de l'exercice 2020 pour un montant de 2,5 M€. Cette provision a été comptabilisée en résultat exceptionnel.

Le Groupe a retenu la possibilité offerte de reclassement du résultat net couvrant la période du 1er janvier 2020 à la date de déconsolidation sur une ligne distincte du compte de résultat « Quote-part de résultat des activités abandonnées et cédées » pour un montant de -3.057.242 €.

EOLANE LES ULIS :

La filiale EOLANE LES ULIS a été cédée en date du 31 juillet 2020 pour un montant de 10.882.110 €. Le Groupe a retenu la possibilité offerte de reclassement du résultat net couvrant la période du 1er janvier 2020 à la date de déconsolidation sur une ligne distincte du compte de résultat « Quote-part de résultat des activités abandonnées et cédées » pour un montant de 971.587 €.

Filiales fusionnées :

Dans le cadre de la simplification juridique, les sociétés EOLANE CAEN, EOLANE ENGINEERING, EOLANE ARGENTEUIL, NANOLANE et DIRLANE ont fait l'objet d'une fusion-absorption soumis au régime simplifiée par la Société, société consolidante et associé unique.

EOLANE SOURCING :

Mise en sommeil depuis 2012, cette société a été liquidée en date du 24 janvier 2020.

EOLANE IOT ACCELERATOR :

En date du 27 octobre 2020, la société EOLANE IOT SUZHOU a acquis l'intégralité des titres de participations de la société EOLANE IOT ACCELERATOR.

Conventions réglementées

Nous vous informons, pour mention au registre des décisions de l'associé unique, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, des éventuelles nouvelles conventions réglementées qui auraient été conclues (ou renouvelées) le cas échéant au cours de l'exercice clos.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions.

Situation des mandats des représentants légaux et des commissaires aux comptes de la Société

Il convient d'indiquer que les mandats du commissaire aux comptes titulaire, FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL (RCS Angers 303 526 966) et de son suppléant (Monsieur Sébastien Vialatte) arrivent à expiration en 2021 à l'issue des décisions de l'Associé Unique approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Ainsi, seul le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire, FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL (et non de son suppléant), vous sera proposé pour une durée de six exercices, ce mandat expirant alors à l'issue des décisions de l'Associé Unique (ou de la collectivité des associés le cas échéant) appelée en 2027 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Aucun autre mandat de mandataire social ou de commissaire aux comptes ne vient à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président et aux membres du Directoire quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes (annuels de la Société et consolidés) duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettrons à votre vote.



Président du Directoire
Monsieur Henri JUIN

ANNEXE 1

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice 2020 dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	55	23	14	94	186
Montant total des factures	-1 750 708	1 125 409	629 807	9 064 080	9 068 588
Montant total des achats de					15 936 148
Pourcentage du montant total des	-9,2%	5,9%	3,3%	47,4%	47,4%
Pourcentage du chiffre d'affaires de	<i>NON APPLICABLE</i>				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	<i>NON APPLICABLE</i>				
Montant total des factures exclues	<i>NON APPLICABLE</i>				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le	60 JOURS				

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice 2020 dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	29	0	15	181	225
Montant total des factures concernées (TTC)	2 348 753	0	1 276 632	7 785 768	11 411 153
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
Montant total du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)					19 629 994
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	10,0%	0,0%	5,4%	33,1%	48,4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	<i>NON APPLICABLE</i>				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	60 JOURS				

FINANCIERE DE L'OMBREE

Société par actions simplifiée

8, boulevard Charles Détriché
49000 ANGERS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

4 rue Fernand Forest - BP 90825

49000 ANGERS

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Deloitte & Associés

6 place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

FINANCIERE DE L'OMBREE

Société par actions simplifiée

8, boulevard Charles Détriché

49000 ANGERS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associée unique de la société FINANCIERE DE L'OMBREE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE DE L'OMBREE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La note 3 « Stocks et en-cours » du paragraphe C « Méthodes et règles d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons examiné les éléments probants justifiant de l'évaluation des stocks, contrôlé la pertinence des taux de provision pour dépréciation retenus et nous nous sommes assurés que le paragraphe de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.
- Votre Groupe comptabilise des provisions pour risques et charges destinées à couvrir respectivement le coût estimé des litiges et contentieux identifiés à la date de clôture et les charges résultant d'engagements, tel qu'exposé dans la note 5 « Provisions pour risques et charges » du paragraphe C « Méthodes et règles d'évaluation » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions, à revoir les calculs effectués par le Groupe, à comparer les estimations comptables importantes des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.
- Des provisions pour charges ont été constituées dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi, tel qu'il est indiqué dans la note « EOLANE MONTCEAU » des « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses définies par la direction sur lesquelles se fonde l'estimation de ces provisions, à revoir sur la base de tests les calculs effectués par le Groupe, et à contrôler les estimations retenues par la direction.
- La note A « Ecart d'acquisition » du paragraphe IV de l'annexe expose les modalités de valorisation et de dépréciation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et les modalités de réalisation des tests de dépréciation. Nous avons vérifié que ce paragraphe de l'annexe fournit une information appropriée.
- Les notes « EOLANE MONTCEAU » et « EOLANE LES ULIS » des « Faits caractéristiques » de l'annexe et la note A « Variation du périmètre et pourcentage d'intérêts » du paragraphe III de l'annexe exposent les règles de présentation comptables auxquelles le Groupe a opté pour présenter les éléments de résultat relatifs aux entités liquidées ou cédées. Dans le cadre de notre appréciation du respect des règles et principes comptables français, nous nous sommes assurés que l'annexe aux comptes consolidés fournit une information suffisante et appropriée sur le choix de présentation comptable retenu ainsi que sur les principaux éléments du compte de résultat de ces entités jusqu'à la date de transfert du contrôle.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

31/12/2020

31/12/2019

| 8 169 377

| 1 406 483

| 7 936

| 208 236 706

TOTAL I

287 573 688

TOTAL I

Ventes de marchandises				
Production vendue	287 573 687	101%	350 349 757	101%
+ Production stockée	-4 105 219	-1%	-3 996 322	-1%
+ Production immobilisée	1 653	0%		
PRODUCTION + VENTES	283 470 121	100%	346 353 435	100%
- Coût d'achat des marchandises vendues		0%	16 146	0%
- Coût d'achat matières et approvisionnements	166 347 514	59%	204 204 178	59%
- Sous-traitance	4 816 841	2%	9 685 626	3%
MARGE BRUTE GLOBALE	112 305 766	40%	132 447 485	38%
- Autres achats et charges externes	25 187 378	9%	33 660 371	10%
VALEUR AJOUTEE	87 118 388	31%	98 787 114	29%
+ Subventions d'exploitation	686 476	0%	1 155 978	0%
- Impôts et taxes	3 417 138	1%	4 676 112	1%
- Charges de personnel	76 659 752	27%	97 127 559	28%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	7 727 974	3%	-1 860 579	-1%
+ Transferts de charges d'exploitation	1 455 262	1%	644 168	0%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION RETRAITE	9 183 237	3%	-1 216 411	0%
+ Reprises dépré. actif circulant et prov. risques et ch.	6 168 204	2%	10 087 501	3%
- Dotations dépré. actif circulant et prov. risques et ch.	4 373 827	2%	7 059 624	2%
+ Autres produits	523 634	0%	794 733	0%
- Autres charges	483 394	0%	1 082 878	0%
E.B.I.T.D.A	11 017 854	4%	1 523 321	0%
+ Reprises d'amortissements des immobilisations	146 320	0%	1 550	0%
- Dotations amortiss. dépré. immobilisations	5 244 609	2%	6 329 326	2%
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 919 565	2%	-4 804 455	-1%
+ Produits financiers	4 286 879	2%	164 881	0%
- Charges financières	5 986 295	2%	2 609 738	1%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	4 220 149	1%	-7 249 312	-2%
+ Produits exceptionnels	34 205 612	12%	18 797 377	5%
- Charges exceptionnelles	22 952 044	8%	18 624 599	5%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 253 568	4%	172 778	0%
- Impôt dus sur les sociétés	996 085	0%	1 038 016	0%
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	14 477 632	5%	-8 114 550	-2%
- Dotations amortissement écarts d'acquisition	0	0%	-3 660	0%
+ Résultat net des activités abandonnées	-2 085 655	-1%		

Marge brute d'autofinancement avec prise en compte des entités déconsolidées -9 202 692

0

2017

2018

2019

-1 955

-127 051

-30 652

10 882 110

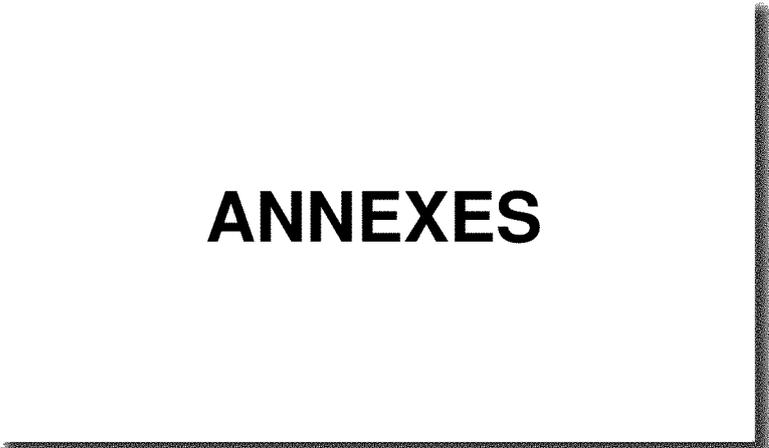
10 031 334

	Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
	16 926 532	-245 720	16 680 812

	8 169 377	406 483	9 575 860
--	-----------	---------	-----------

.....

ANNEXES



EOLANE MONTCEAU

EOLANE LES ULIS

TOTAL I	8 419 924	4 103 857
TOTAL II	-419 536	1 602 452
		4 281 893
TOTAL IV	12 974	4 243
TOTAL V	60 550	25 591
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-47 576	-21 348
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1 797 704	1 403 068
TOTAL VI	299 711	447 657
	1 559 249	
	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	8 313 073	6 158 209
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	11 370 315	5 186 622
Quote-part de Résultat NET DES ACTIVITES ABANDONNEES ET CEDEES	-3 057 242	971 587
	-2 085 655	

Entité	Date d'acquis.	Écarts d'acquisition			Amortissements écarts d'acq.			Net à la clôture
		Début	Variation	Fin	Début	Variation	Fin	

	Ouverture	Variation change	Entrées	Sorties	Autres	Clôture
	13 121 985	18 832	1 432 569	1 190 374	2 324 492	11 020 856

	87 708 792 -	347 345	4 110 444	369 613 -	6 642 268	84 015 419
--	--------------	---------	-----------	-----------	-----------	------------

	3			410 650 -	418 330	
--	---	--	--	-----------	---------	--

s immobilisés

Montceau

Les Ulis

TOTAL

Montceau les Mines
 100 rue de la République
 71200 MONTCEAU LES MINES
 France

Les Ulis
 100 rue de la République
 91000 LES ULIS
 France

Nature	Ouverture	Variation change	Dotations	Sorties	
Immobilisations incorporelles	10 884 357	-15 653	837 181	2 039 208	
Immobilisations corporelles	63 313 312	-264 766	4 772 273	1 438 755	-4 028 823
Immobilisations financières	3 634 332	0	2 542 519	3 881 519	247 188
TOTAL	77 832 001	-280 419	8 151 973	7 359 482	-4 497 280

Entités	Logiciels	Terrains	Constructions	I.T.M.O.I.	Autres imm. cor
----------------	------------------	-----------------	----------------------	-------------------	------------------------

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.
Document released pursuant to the Access to Information Act.

Immob. incorporelles	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture
TOTAL	75 837		48 889		26 949

Terrains	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture
				678 000	952 442

Constructions	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture
				1 920 687	3 341 363

I	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture

Immob. corporelles	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture

Valeur brute	Échéances			Dépréciation	Valeur nette
	1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans		
68 791 844	68 791 844	0	0	-1 716 728	67 075 116

Ouverture	Autres	Dotations	Reprises	Clôture
-----------	--------	-----------	----------	---------

	Devise	Cours clôture 31/12/2020	Cours clôture 31/12/2019	Cours moyen de l'exercice
--	--------	-----------------------------	-----------------------------	------------------------------

Entité - Pays 31/12/2020

2020

2020

TOTAL 2.971.613 0 1.129.613

Nature

Ouverture

Figure 1

3316717

Figure 2

Échéances des dettes	Montant	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
-----------------------------	----------------	------------------------	---------------------	------------------------

163 766 592	96 369 296	40 515 296	26 882 001
-------------	------------	------------	------------

31/12/2020 31/12/2019

31/12/2020		31/12/2019	
Produits	Charges	Produits	Charges

523 634	483 394	794 733	1 082 878
---------	---------	---------	-----------

Intér

31/12/2020		
Produits	Charges	Produits

	31/12/2020	31/12/2019
onso. GROUPE	12 026 947	-8 784 761
	16,97	-12,40

Capital et réserves

TOTAL

74 613 502

87 005 461

Interêts minoritaires

Part du groupe

007 103

9 021 816

TOTAL

067

10 396 892